



Supprimer Double nom ???

Par **Jeremy019**, le **13/11/2018 à 15:39**

Bonjour, je suis né avec le nom de mon père (X), le beau père de mon père l'a adopté (après ma naissance) pour faciliter la succession d'une maison et donc mon nom à changer je porte le nom de mon père (X) ainsi que le nom de son beau-père (Y) rnDonc X-Y, je suis majeure et je n'ai aucun contact avec le beau-père de mon père et porter ce double nom me pose un problème, est-ce possible de garder que mon nom de naissance (X) ?

Par **amajuris**, le **13/11/2018 à 18:24**

bonjour,rnvous pouvez utiliser votre nom de naissance comme nom d'usage.rnsinon votre souhait revient à un changement de nom mais il faut un motif légitime ce qui ne semble pas être votre cas.rnen fait vous portez le nom de votre père qu'il a accepté dans le cadre de son adoption.rnsalutations